



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DEPARTEMENT LOIRE

SEANCE ORDINAIRE

DU 5 MAI 2025

Date de convocation 30/04/2025

Nombre de membres : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Quorum : 11/11 atteint

N° 29 /2025

ENQUETE PUBLIQUE SEEDRANOVA - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq du mois de mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Vougy, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle des Anciens, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.

Présents : Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1^{er} adjoint, Emmanuelle DANIERE 2^{ème} adjointe, Albin COELHO, Catherine DESSEIGNE, Christophe BOUSSAND, Alain COUTAUDIER.

Absents excusés : Sophie GOUTTENOIRE, 3^{ème} adjointe (pouvoir à Robert CLEVENOT) Raymond VITURAT (pouvoir à Christophe BOUSSAND), Martine DESBOIS (pouvoir à Emmanuelle DANIERE), Delphine TRONCY (pouvoir à Catherine DESSEIGNE)

Secrétaire de séance : Emmanuelle DANIERE

Bernard MOULIN, Maire, présente au Conseil Municipal l'objet de l'enquête publique en cours depuis le 4 avril jusqu'au 4 juillet 2025, concernant la construction d'un centre de tri multi-filières des déchets et assimilés sur la commune de MABLY.

Ce projet nommé SEEDRANOVA et porté par le SEEDR (Syndicat d'études et d'éliminations des déchets du Roannais), vise à réduire de plus de 70% la mise en décharge des déchets. L'entreprise récupèrera les matières recyclables pour les valoriser et produira du combustible de récupération pour alimenter en énergie une industrie en région Centre Grand Est avec très peu de nuisances, en termes de bruit, d'odeurs, de poussières, d'eaux et de trafic routier.

SEEDRANOVA prévoit la création de 14 emplois.

Après délibération, le conseil municipal donne à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION, un avis favorable au projet SEEDRANOVA de construction d'un centre de tri multi-filières des déchets et assimilés sur la commune de MABLY.

**ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE
CERTIFIE EXECUTOIRE**

A VOUGY, le 5 mai 2025

Le Maire, Bernard Moulin



A blue ink handwritten signature, appearing to be "Bernard Moulin", written over the seal.

Le secrétaire, Emmanuelle DANIERE

A blue ink handwritten signature, appearing to be "Emmanuelle Danieré", written in a cursive style.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203382-20250505-292025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2025